



FRANCIS LATOUR

CPA, CA, MAÎTRISE EN
DROIT FISCAL (LL. M.)

Vice-président régional,
Planification du patrimoine

À titre de vice-président régional, Planification du patrimoine, Francis Latour examine en détail la situation particulièrement complexe de nos clients fortunés afin de cerner leurs besoins et de leur offrir des services de planification du patrimoine intégrés et tactiques qui complètent leur plan de patrimoine. M. Latour se spécialise dans l'élaboration de stratégies de planification fiscale et financière pour le compte de propriétaires d'entreprise, de professionnels, et d'autres particuliers et familles à valeur nette élevée.

En 2016, il s'est joint à Clientèle privée Assante après avoir occupé le poste de directeur principal en fiscalité au bureau de KPMG Entreprise, à Montréal. Il a travaillé au sein de l'équipe de fiscalité de KPMG Entreprise pendant cinq ans où il a fourni des services de planification fiscale et des services-conseils aux sociétés privées et à leurs actionnaires, se spécialisant en planification du patrimoine pour le compte des particuliers à valeur nette élevée et des entreprises gérées par leur propriétaire. M. Latour a aussi travaillé au Service de fiscalité d'Ernst and Young, à Montréal, pendant dix ans, fournissant des conseils fiscaux à des sociétés privées et à leurs actionnaires. Il possède plus de dix-huit ans d'expérience en planification du patrimoine.

M. Latour est comptable professionnel agréé (CPA, CA), titulaire d'un baccalauréat en commerce de l'Université McGill et d'une maîtrise en fiscalité de HEC Montréal. Il est membre de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec (ordre professionnel des CPA), de l'Association de planification fiscale et financière (APFF) et de la Fondation canadienne de fiscalité. Il a donné des présentations en fiscalité auprès de l'APFF et de la Fondation canadienne de fiscalité. En outre, il a été leader de groupe dans le cadre du Cours fondamental d'impôt de l'ICCA.

